

# ThalesAcademia

## APPEL A CANDIDATURES : PROGRAMME « THALESACADEMIA » POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2010-2011

### A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER DE CANDIDATURE A UNE BOURSE DU PROGRAMME : « THALESACADEMIA »

Le ministère français des Affaires étrangères et européennes/MAEE et Thales ont décidé le 15 mai 2006 la création du programme « ThalesAcademia » pour l'accueil et l'accompagnement d'étudiants étrangers de haut niveau en France.

Ce dispositif, qui s'inscrit dans le programme « Quai d'Orsay / Entreprises » du ministère des Affaires étrangères et européennes, est fondé sur un partenariat public/privé qui a pour spécificité la mise en place de conditions d'accueil optimales et personnalisées et une sélection conjointe MAEE/Thales/établissements d'enseignement supérieur français partenaires.

Le programme de bourses cofinancées Thales/MAEE « Thales Academia » est destiné, pour la cinquième année, aux étudiants étrangers et en cours d'études à l'étranger, originaires des pays suivants : **Brésil, Chine, Inde, Russie**, pays où Thales est notamment implanté. Seuls les candidats de l'une de ces nationalités sont éligibles à ce programme ; les candidats bi-nationaux, lorsqu'ils ont la nationalité française, ne sont pas éligibles.

Pour l'année universitaire 2010/2011, **25 bourses** seront attribuées : **7** pour les étudiants indiens, **7** pour les étudiants chinois, **6** pour les étudiants russes, **5** pour les étudiants brésiliens.

Le programme de bourses cofinancées Thales/MAEE « Thales Academia » est destiné à des étudiants de niveau Master 2 de préférence ou de Master 1.

### DOMAINES ET NIVEAUX D'ETUDES DES CANDIDATS

Les domaines d'études couverts par le programme « Thales Academia » sont les suivants :

- **Sciences de l'ingénieur**
- **Economie, gestion, management**

Les bourses du programme « Thales Academia » sont attribuées à des étudiants souhaitant suivre en France un Mastère spécialisé ou un Master of Science dans une Ecole ou une Université partenaire du programme.

### CANDIDATS ELIGIBLES

**Nationalité** : le programme « Thales Academia » s'adresse à des candidats de nationalité brésilienne, chinoise, indienne et russe.

Seuls les candidats de l'une de ces nationalités sont éligibles à cette bourse, les candidats binationaux, lorsqu'ils ont la nationalité française, ne sont pas éligibles.

**Age** : les candidats doivent être âgés de 30 ans maximum dans l'année de la sélection.

**Niveau d'études requis** : les candidats doivent justifier d'un diplôme correspondant à 4 ou 5 années d'études supérieures (Master 2 de préférence, ou Master 1). Seuls les étudiants sont éligibles au programme : sont d'emblée exclues les candidatures à une formation continue ou au titre de l'apprentissage.

#### Etablissements partenaires

**Maîtrise de la langue française :** la maîtrise de la langue française n'est pas un pré-requis mais un atout au moment de la sélection et **un objectif à atteindre en fin de séjour** de l'étudiant en France. Elle peut cependant être exigée par l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil.

**Autres bourses :** les candidats ayant déjà bénéficié ou bénéficiant d'une bourse du gouvernement français ou bénéficiant d'une bourse d'une autre entreprise ne sont pas éligibles.

**Les candidats ne doivent pas être liés à une entreprise au moment de leur arrivée en France.**

**Les lauréats « Thales Academia » doivent poursuivre l'une des formations sélectionnées dans le cadre du programme, dans l'un des établissements partenaires, en totalité ou du moins en majeure partie sur le territoire français.**

**Les candidats doivent être pré-inscrits dans l'un des établissements d'enseignement supérieur français partenaires du programme :**

- Ecoles d'ingénieurs : Ecole Centrale Paris, Ecole Polytechnique, ENSIETA, ISAE, MINES ParisTech, TELECOM ParisTech.
- Ecoles de commerce et de gestion : HEC Paris et ESSEC
- Universités : Université Paris-Dauphine (gestion et management) et Université Paris-Sud 11 (sciences)

Le tableau des formations proposées par les établissements d'enseignement supérieur partenaires du programme «Thales Academia » est joint en annexe.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature pour l'une des formations proposées par les établissements partenaires\* est fixée au **10 avril 2010**, comme pour la date limite de dépôt du présent dossier auprès de l'Ambassade de France dans le pays d'origine du candidat.

Le candidat au programme ThalesAcademia devra OBLIGATOIREMENT joindre au présent dossier de candidature une attestation de candidature (ou le cas échéant une attestation d'admission) émanant de l'établissement choisi.

*\* Pour plus d'information sur les calendriers d'admission aux formations proposées par les établissements partenaires.. cf. le document en Annexe.*

## CRITERES ET PROCEDURES DE SELECTION

Une **première identification** des candidats est effectuée dans leur pays d'origine sous l'autorité de l'ambassade de France (Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle du Poste diplomatique), d'un représentant de la Mission économique, de Thales et du monde académique.

La sélection définitive en France est effectuée par un **comité de sélection** composé de représentants des établissements universitaires et écoles partenaires français, de Thales et du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Les critères pris en compte par le comité de sélection sont les suivants:

- l'excellence du candidat telle qu'elle ressort du parcours universitaire antérieur,
- la qualité du projet professionnel,
- le niveau de français,
- l'admission définitive à l'une des formations éligibles du programme par l'un des établissements partenaires.

A égalité de niveau et de compétence, les responsables du programme s'attacheront à privilégier des candidats de ressources modestes.

Le comité de sélection établit la liste définitive des lauréats du programme « Thales Academia ». **Il appartient alors aux étudiants retenus de s'assurer de leur inscription dans l'établissement d'accueil en France.**

Les délibérations de la commission ne font l'objet d'aucune communication, ses décisions sont souveraines et ne sont assorties d'aucun motif.

*Etablissements partenaires*



## CALENDRIER DE SÉLECTION

Pour l'année universitaire 2010-2011, le calendrier suivant est arrêté :

- **Date limite de réception des dossiers de candidature par les Ambassades, comprenant l'attestation de dépôt de dossier auprès d'un établissement partenaire** : samedi 10 avril 2010
- **Réunions des Comité locaux de pré-sélection** : du 11 avril au 9 mai 2010
- **Transmission par les Ambassades des dossiers pré-sélectionnés au comité de sélection en France** : lundi 10 mai 2010 au plus tard
- **Comité de sélection en France** : lundi 17 mai 2010
- **Sélection et annonce individuelle des résultats** : à partir du 17 mai 2010
- **Publication des résultats** : début juillet 2010

## LA BOURSE DU PROGRAMME « THALES ACADEMIA »

Les lauréats du programme « Thales Academia » se voient allouer :

- par Thales :
  - o une bourse d'un montant unique et total de **13.000 €**, indépendante de la durée du cursus choisi. Elle leur permettra, en fonction de l'établissement d'accueil, de financer soit leurs frais de scolarité (\*), soit leurs frais de vie.
  - o un accompagnement personnalisé sous forme de tutorat de Thales, de conseils dans la recherche de stages et d'activités culturelles.
- par le ministère des Affaires étrangères et européennes, et financés par l'ambassade :
  - o une couverture sociale et médicale qui leur confère le statut de boursier du gouvernement français, et les avantages qui y sont associés (facilités dans la démarche de demande de visa ; propositions d'activités culturelles d'Egide...)
  - o des stages intensifs de français avant le départ en France, dans le réseau des Alliances françaises de leur pays d'origine.

Les bénéficiaires du programme peuvent recevoir une aide au logement de l'Etat français.

Le début du séjour doit avoir lieu entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année d'obtention de la bourse (si le départ est différé, l'obtention de la bourse ne pourra excéder la fin de l'année civile suivant la sélection).

## FRAIS DE SCOLARITE

Leur montant diffère selon les établissements., La Bourse « Thales Academia » peut être utilisée soit pour contribuer à financer les frais de vie de l'étudiant, soit pour la prise en charge de tout ou partie de ses frais de scolarité (\*).

(\* Cf. En annexe le tableau des formations et frais de formation, comprenant les modalités de versement des bourses, propres à chaque établissement partenaire.

## CURRICULUM VITAE ET PROJET PROFESSIONNEL DU (DE LA) CANDIDAT(E)

**NB : N'oubliez pas de joindre au dossier :**

- votre curriculum vitae, rédigé en français ou en anglais, sur une ou deux pages
- une attestation d'inscription de votre université ou de votre établissement de rattachement
- le document fourni par l'établissement d'enseignement supérieur français pour lequel vous aurez postulé, attestant de la recevabilité de votre dossier pour le master choisi.
- votre projet professionnel

## ANNONCE DES RESULTATS

La liste des boursiers sera publiée sur le site Internet de « Thales Academia », du ministère des Affaires étrangères et européennes et de l'Ambassade de France du pays concerné par le programme.

**Les lauréats résidant à l'étranger sont invités à prendre contact avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle du poste diplomatique français de leur lieu de résidence, qui leur indiquera la marche à suivre pour l'organisation de leur voyage.**

Etablissements partenaires



### **Contacts**

**Brésil :** [eric.bourland@diplomatie.gouv.fr](mailto:eric.bourland@diplomatie.gouv.fr)

[www.ambafrance-br.org](http://www.ambafrance-br.org)

**Chine :** [universitaire@ambafrance-cn.org](mailto:universitaire@ambafrance-cn.org)

[www.ambafrance-cn.org](http://www.ambafrance-cn.org)

**Inde :** [ashok.charoth@diplomatie.gouv.fr](mailto:ashok.charoth@diplomatie.gouv.fr)

[www.france-in-india.org/fr/](http://www.france-in-india.org/fr/)

**Russie :** [fanny.adda@diplomatie.gouv.fr](mailto:fanny.adda@diplomatie.gouv.fr)

[www.ambafrance.ru/](http://www.ambafrance.ru/)

**Site internet du ministère des Affaires étrangères et européennes :**

[www.diplomatie.gouv.fr/QOEntreprise](http://www.diplomatie.gouv.fr/QOEntreprise)

**Site internet de « Thales Academia » (en français et en anglais) :**

<http://academia.thalesgroup.com/>

**Foire aux questions :**

<http://academia.thalesgroup.com/index.php?rubrique=6&lang=fr>

**Informations sur l'accueil en France  
et la couverture sociale et médicale :**

**EGIDE :**

[www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/accueil](http://www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/accueil)

*Etablissements partenaires*



**PROGRAMME DE BOURSES COFINANCEES THALES/MAEE  
« THALESACADEMIA » 2010-2011**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**IMPORTANT : MERCI D'ADRESSER CE DOSSIER SOUS FORMAT INFORMATIQUE (Word ou Pdf) AU SERVICE DE COOPÉRATION ET D'ACTION CULTURELLE DE L'AMBASSADE DE FRANCE DE VOTRE PAYS DE RÉSIDENCE, ACCOMPAGNÉ D'UN C.V. ET D'UNE LETTRE DE MOTIVATION.  
LES DOSSIERS TRANSMIS SOUS UNE AUTRE FORME NE SERONT PAS ACCEPTÉS.**

**INFORMATIONS SUR LE (LA) CANDIDAT(E)**

<b>Nom et prénom</b> (orthographe exacte du passeport – tapez le nom de famille EN MAJUSCULES)					
Nationalité (précisez les cas de double nationalité – <u>les candidats binationaux, lorsqu'ils ont la nationalité française, ne sont pas éligibles</u> )		Date de naissance	Sexe (cliquez la case correspondante)		
			M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
Adresse permanente dans le pays d'origine					
Téléphone	Télécopie	E-mail			
Autre Adresse					
Téléphone	Télécopie	E-mail			
<b>Domaine d'études pour lequel la bourse est demandée</b> (cliquez une seule case)		sciences de l'ingénieur	<input type="checkbox"/>		
		économie, gestion	<input type="checkbox"/>		
<b>Études supérieures et/ou stage en cours</b>					
Nom de l'établissement		Domaine d'études / fonction			
Nom du diplôme		Dates (mois et année)			
		de ..... à .....			
<b>NB : Toutes précisions concernant vos performances telles que notes obtenues, mentions, rangs de classement... , doivent figurer dans le curriculum vitae joint en annexe.</b>					
<b>Nom du diplôme et de l'établissement français d'enseignement supérieur partenaire concerné dans le cadre de cette demande de bourse* :</b>					
Établissement français concerné :					
Diplôme concerné :					
Date de début de la formation :		Date de fin de la formation :			
<i>Merci de préciser l'état de votre candidature à la formation choisie :</i>					
Dépôt du dossier de candidature (merci de joindre l'attestation)			<input type="checkbox"/>		
Admissibilité (merci de joindre l'attestation)			<input type="checkbox"/>		
Admission (merci de joindre l'attestation)			<input type="checkbox"/>		
* cf. le tableau des formations proposées dans le cadre du programme, en annexe					
<b>Comment avez-vous eu connaissance de ce programme de bourses ?</b>	Sites Internet (préciser)	<input type="checkbox"/>	Presse	<input type="checkbox"/>	Autres :
	_____		Lauréats précédents	<input type="checkbox"/>	
	Espaces CampusFrance	<input type="checkbox"/>	Etablissement français	<input type="checkbox"/>	
	Salons CampusFrance	<input type="checkbox"/>	Votre établissement	<input type="checkbox"/>	